

Belgique, en Allemagne, aux Etats Unis, au Canada. Mais en France on s'oppose longtemps à l'assurance sur la vie ; la vie des hommes libres, disait-on, est hors de toute évaluation à prix d'argent, *liberum corpus restantim non recipit*. Cette erreur est difficile à concevoir dans un pays qui se glorifie, à juste titre, d'avoir produit tant de jurisconsultes si profonds et si éclairés, comme si c'était la vie humaine que l'on assurait et non les intérêts particuliers : contre les chances de mortalité d'une personne. Ce ne fut qu'en 1818 qu'on revint à de meilleurs principes.

Resticus.

U A S U U U U U U

"Foras et hæc animi memini juvenit."

QUÉBEC, 5 NOVEMBRE 1851.

Nous appelons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur nos conditions et surtout sur ces mots : l'Abécille paraît *autant que possible* une fois par semaine ; cela signifie donc qu'elle peut y manquer quelquefois, mais toujours, bien entendu, avec le ferme propos de se corriger, de réparer ses torts *autant que possible*. Oh oui, chers lecteurs, si, comme nous, vous aviez fait la retraite, que vous nous pardonneriez facilement d'avoir oublié les cases, les caractères, les galères pour nous occuper de la grande, de l'unique affaire.

Notre procès serait encore plus vite gagné auprès de vous, si vous aviez eu le bonheur d'entendre le Révérend Père Schneider qui a prêché durant toute la retraite. Quelle oration touchante ! quelle attention à nous encourager ! quelle clarté dans ses instructions ! On ne peut se soustraire à ses sollicitations. On craint, on aime, on espère avec lui.

En vérité, qui de nous ne s'est pas cru descendu en enfer lorsqu'il nous en a dépeint les sombres et brûlants abîmes !

La méditation du troisième jour ne s'effacera jamais de nos cœurs. Toujours nous nous rappellerons la fin déplorable de ce jeune homme livré au vice qui l'a tué.

Les sentiers d'une sainte et salutaire terreur conduisent l'âme pénitente à la confiance. Déjà nous touchons à la fin de notre retraite ; la tristesse commence à faire place à la joie. Les larmes du repentir sont devenues un baume pour nos âmes, et nos cœurs qui chaque soir demandaient grâce jusqu'au lendemain, se reposent alors tranquilles, dans une douce confiance.

Marie que le R. P. Schneider nous a représentée si aimable, Marie, la mère surtout de la jeunesse, est sollicitée à venir et

le-même revêtir notre âme de ses plus beaux ornements pour recevoir la sainte Communion.

Le soir du jour de la Toussaint, le R. Père prédicateur, cédant à nos desirs vint nous visiter dans la salle de récréation. Nous lui fîmes notre plus belle musique, mais elle n'exprimait encore que bien imparfaitement notre reconnaissance. Il lui se parmi nous un souvenir qui ne s'effacera jamais.

Voilà, amis lecteurs, de quoi nous avons été occupés la semaine dernière, jugez s'il était bien possible à l'Abécille de sortir.

Nos confrères pensionnaires ont sans doute été surpris de ce que l'Abécille n'a mit aucune mention du joli feu d'artifice qui leur a été donné il y a quinze jours. Elle n'en a pas parlé alors faute de temps et surtout d'espace car elle voulait vous n'en faire rien moins qu'une ample et magnifique description ; elle avait donc remis la partie à la semaine suivante, se promettant bien, s'il était possible, de faire étalage *l'intérêt* de la narration comme le carré des temps : mais est venue la retraite qui a dérangé tous ses plans, de sorte qu'elle s'est décidée à n'en rien dire, nonobstant le bon vouloir qu'elle avait d'abord.

Nous ajouterons à son *insu* que cette fête, qui eut été un événement extraordinaire dans un temps plus reculé, a été des plus belles et des plus joyeuses. Que de plaisir, pour six sous !

A l'avant dernière séance du conseil de ville, les révérends MM. Joseph Auclair curé de N. D. et J. Nelligan, chapelain de l'Eglise St. Patrice, ont été nommés commissaires des écoles catholiques pour cette ville.

M. F. R. Angers, avocat de cette ville, à la sollicitation d'un grand nombre de ses amis s'est décidé à se présenter comme candidat à la prochaine élection pour la ville de Québec.

MM. Maguire, Daboul et Méthot brigueront aussi, dit-on, les suffrages des électeurs de Québec.

Mgr. Vandeveldt, évêque de Chicago, descendit, il y a quelque temps, en Canada dans le but de demander des prêtres pour desservir les canadiens établis dans son diocèse. Mr. Chiniquy a cru devoir se rendre à l'invitation de Mgr. Vandeveldt et il est parti avec lui pour Chicago.

La comtesse d'Elgin est arrivée à Québec, le 25 octobre, à bord du *Jenny Lind* ; elle était accompagnée de Lord Mark

Kerr, aide-de-camp de Son Excellence le gouverneur-général.

Une adresse, signée de Mgr. l'Archevêque, de Mgr. Baillargeon et du plus grand nombre des M. M. du clergé résidant en cette ville, a été présentée à lord Elgin le 20 du mois dernier, pour féliciter S. E. de son arrivée dans l'ancienne capitale du Canada.

S. E. s'est montré très sensible aux sentiments bienveillants qui sont exprimés dans cette adresse, et elle a terminé sa réponse par les paroles suivantes :

" Il n'y a pas de titre que j'ambitionne plus que celui de bienfaiteur du Canada ; je puiserai dans l'espoir de gagner ce titre et dans la promesse de vos prières, de l'encouragement pour persévérer dans la voie tracée par le devoir."

LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Le cabinet se trouve maintenant composé comme suit :

L'honorable M. Cameron, président des comités du conseil.

" F. Hanks, inspecteur-général.

" A. M. Morin, secrétaire provincial.

" J. Young, commissaire-en-chef des travaux publics.

" J. Rolph, commissaire des terres de la couronne.

" J. Morris, directeur-général des postes.

" E. P. Taché, receveur-général.

" L. T. Drummond, procureur-général pour le B. C.

" W. B. Richards, procureur-général pour le H. C.

" R. E. Caron, président du conseil législatif, avec siège dans le cabinet.

LES BUREAUX PUBLICS, attachés au gouvernement civil sont placés dans les édifices suivants :

Bâtiments de l'Union, ci-devant hôtel St. Georges, l'Arme d'Armes : Bureaux du secrétaire du gouverneur-général, du secrétaire provincial, du conseil exécutif des procureurs et des solliciteurs généraux de l'Union, général des indices, du greffier de la couronne en chancellerie et de l'inspecteur du domaine.

Château Saint-Louis, Place d'Armes : Département des terres de la couronne, des travaux publics, et bureau du registraire provincial.

Bâtiment de Jones, rue St. Louis : Département de l'inspecteur-général et du receveur-général.

Rue Mont Carmel, 13 : Département des postes.